

Un point d'honneur

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1910)**

Heft 42

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207171>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

demain tout en bas. Allez bravement de l'avant en vous disant seulement: *Advienn qui plante.*

Maintenant, comme il est temps pour tout: *temps de planter et temps d'arracher, — temps de rire et temps de pleurer, — temps d'aller à l'école et temps d'aller danser, — temps de jouer aux cartes et temps d'aller au prêche, — temps de badiner et temps de se fâcher, — temps de porter à la fruilière et temps de baptiser,...* je crois qu'il est temps pour moi de poser la plume.

PIERRE D'ANTAN.

Un point d'honneur. — M. X. m'a menacé d'un coup de pied, la première fois qu'il me rencontrera dans le monde. Si je le vois entrer, que dois-je faire?

— Vous asseoir.

Lo régent et la coumechon d'écoula

Lo régent de Revirebocan n'était pe qua tan suti po fère l'écoula, aubliavé de breina la Elliotche, tsantavé au moti quemein au vilhio matou, bevessà quoque verres, m'a l'avai to parai zauzu étà dein lou tein on régent de tēpa.

On iadzo que lo syndico rencontra lo régent dein onna tserrare lai dese deince: «Crayo prau, monsu lo régent, que les enfants sè fotau dē vo ».

— « Et mē dē leu », que lai repond lo régent à la vi que l'oïessa cein.

Su quie lo syndico fa rassembli la coumechon d'écoula que decidà dein sa tenablia que lē enfants poavant se fotre dau régent tant que voliavnt, m'a que lo régent ne devevssà pas sē fotre dais eifants.

— Meintlève, que mē peinsave ein mē mīmo, se lē deince to parai qu'on fa l'educachon dai dzouvenès dzeins.

DJAN-DANIET.

Le cordonnier

Voici une ancienne ronde enfantine, qui se chantait entre autres aux Verrières (canton de Neuchâtel).

Le cordonnier.

Hélas! mesdames,
Où allez-vous comme ça ?

Les dames.

Beau cordonnier,
Nous allons nous promener.

Le cordonnier.

Hélas, mesdames,
Vous us'rez vos souliers,

Les dames.

Beau cordonnier,
Vous les raccumod'rez.

Le cordonnier.

Hélas! mesdames,
Qui est c'qui me les pay'ra ?

Les dames (s'enfuyant).

Beau cordonnier,
Cell' que vous attrap'rez!

(Le cordonnier court après les dames.)

SOLDATS D'AUTREFOIS

PLUSIEURS milliers de militaires vaudois viennent de rentrer dans leurs foyers, après avoir pris part, dans le grand district et ailleurs, à des manœuvres auxquelles les éléments n'ont heureusement pas été trop défavorables. Ces hommes ont eu, peut-être, des journées fatigantes; mais leur entrain, leur esprit patriotique, les leur ont fait supporter gaillardement. Ils regagnent leurs pénates avec le sentiment du devoir accompli, en bonne santé, et avec leur équipement au grand complet. S'ils regrettaient le temps des avant-revues cantonales, nous leur mettrions sous les yeux une supplique, extraite des Archives cantonales, où un nommé Barraud, de Bussigny, qui avait pris

part aux combats de Villmergen, fait ses doléances au seigneur bailli :

« Philibert Barro (*sic*) de Bussigny, votre très humble et très obéissant serviteur et sujet de LL. EE. de Berne, qui a esté soldat dans la compagnie de Monsieur de Mex, déclare qu'il n'a à faire aucunes plaintes contre son dit capitaine, sinon à l'égard des souillers dont il n'en a pu avoir aucun de ceux que LL. EE. avoyent heu la bonté d'envoyer à l'armée, quoyque ledit Barro en eut extrêmement de besoin, qu'il aye cinq enfants et qu'il soye peu moyenné.

Le soldat Barraud se plaint aussi d'avoir été dépouillé de ses armes par les gens du logis de St-Nicolas; aussi supplie-t-il le bailli de s'employer à les lui faire rendre :

Il prie très humblement Votre Seigneurie d'avoir la bonté d'en écrire à LL. EE. du Conseil de Guerre pour que ledit hoste soit contraint de luy restituer ou payer deux beaux fusils qu'il avoit pesché dans la rivière, au risque de sa vie, après la bataille de Weillmergen, et son espée qui pour sa bonté étoit de grande valeur...

Sans remonter au commencement du XVIII^e siècle, voici un document, provenant également des Archives cantonales, qui montrera encore mieux que le précédent la situation peu enviable de nos milices d'autrefois. Nous le reproduisons sans rien changer à son orthographe quasi phonétique :

De Malence (Malans) Ce 24^{me} Novembre 1805.

Citoyen de la Municipalité de Romaimmôtier nous somme isi dans les grison sen sargan et sen soulier on nous fait Marché toutes jour tentos isi tento la nous ne somme gamais arrêté et par semoiyen nous navont plus de soulier et nous vous prion d'avoir la bonté de nous senvoyer pour chacun une pèr de soulier que nous puission nous ren-tourné à Romaimmôtier chausé vous sauré que nous ne tiron que deux baz par Jour et un baz de déconte qu'on nous veux donnér à Losane en nous senrentournen il nia que pour le tabac que lon fume il nous coulte 18 baz la livre vous auré la bonté si vouvouller nous récrire de nous récrire toute suite parce que nous ne réston palontent dans sunendroi nous nous ravanson unpeux contre le centon desingal (de Saint-Gall) nous saurion beaucoup de chause avous communiquer mais le détail en seré trolon nous finison en vous saluen et nous réston pour la vie vos dévoué samis.

ISAAC PASCHE. Rodolphe COURVOISIER.
HENRY BUXCEL.

N'est-ce pas là un tableau bien vivant de l'existence du soldat au « bon vieux temps » ?

Diable! — Hein, dites donc, père François, c'est un crâne type que ce Failloubaz. Y a pas, y nous fait honneu, avec ses aéroplanes.

— Eh bien, oué; y paraît qu'y vole aussi bien qu'un oiseau. Mais, tout de même, je suis pas très au clair avec ces machines. Comment peuvent-elles voler? Est-ce comme des corbeaux?

— Mais non, mais non, elles ont un moteu.

— Un moteu?... Ah! oué?... Un moteu!...

Diable, y doit être rude puissant?

— Je vous crois, père François, qu'y sont puissants, ces moteus, ça a la force de septante hommes; quoi, trois chevaux ou, si vous aimez mieux, deux chapeaux de femme! B.

L'ARTICLE A FAIRE

L'ARTICLE à faire est le cauchemar du journaliste. Le lecteur n'a pas l'air de s'en douter quand il s'écrie, rejetant dédaigneusement son journal sur la table: « Ah! ces journaux ne valent pas le diable. Ils ne disent rien aujourd'hui! »

C'est qu'il n'y a pas à se demander si l'on a ou non quelque chose à dire; si l'on est ou non en disposition d'écrire: il faut « pondre » le nombre de lignes exigé, quitta à débiter un tas de bêtises, à ouvrir toute grande l'écluse des lieux communs, des redites, des clichés, etc., etc.,

bien heureux quand on peut trouver une sauce qui couvre un peu la marchandise et fait avaler la pilule au lecteur.

Il n'y a rien de plus idiot que « l'article à faire »! Mais c'est une des nécessités du métier; il n'y a donc pas à récriminer. Pauvre journaliste, pond!... pond!...

Le lecteur, lui, s'il pressent la fadeur du menu, il a au moins la ressource de ne pas le lire, « l'article fait », et il ne se fait pas faute d'un user. Comme nous le comprenons!

* * *

C'était en été. Il faisait une chaleur étouffante. Un pauvre chroniqueur s'épongeant le front, soupirant, pestant, cherchait le sujet de l'article à faire.

Devant sa fenêtre, passe un écolier qui, la serviette sous le bras, s'en allait à un examen — cela se passait en France.

« Pauv' gosse! exclame le journaliste en mal d'article, passer des examens par une telle chaleur, ce n'est pas croyable! Quelle absurdité que d'avoir placé les examens à cette époque de l'année. Oh! ça ne peut pas durer! Il faut que ça change! Voilà mon sujet d'article tout trouvé. »

Et le bon journaliste range son papier, prend sa plume, la trempe dans l'encrier et se met en devoir d'écrire.

« Mais le titre? » fait-il, se frappant le front...

« Ah! parbleu, le titre? *Une ignominie!* Oui, c'est bien ça. Continuons, maintenant. » Il écrit:

« Vraiment, c'est à douter de la raison de nos gouvernants! Et voilà des années que ça dure; et c'est toujours la même chose. Les ministères passent; les absurdités, les injustices demeurent.

» C'est à la fin de juillet que l'on demande aux enfants la plus grande somme de travail. Avouons que c'est cruel. Avouons que c'est très mal arrangé et qu'avec un peu de bonne volonté, il serait bien facile soit d'avancer, soit de reculer le temps de ces épreuves. Tous les ans quelqu'un proteste: tous les ans, c'est à qui indiquera un moyen; mais rien n'y fait. Nos examens, en France, se sont toujours passés au moment des plus grosses chaleurs, et quand une chose s'est toujours passée dans notre pays, on est sûr qu'elle continuera à se passer de même! Pourtant! Si on essayait encore d'une protestation, si on invoquait encore la fatigue des candidats, la nervosité des examinateurs! Si nous disions encore et encore combien les moyens d'un enfant sont diminués par les journées torrides qui l'accablent! Si... »

Il en était là d'écrire lorsqu'entra un de ses amis. Ce dernier lut par dessus l'épaule du journaliste et partit d'un éclat de rire.

— Te souviens-tu de ton bachot? demanda-t-il alors à l'auteur de « Une ignominie ».

— Parbleu!... bien que ce soit déjà loin.

— Te souviens-tu du père un Tel?...

— Ah! le vieux ragueur! Je me rappelle qu'il m'a interrogé sur le déterminisme!...

Mais le plus méchant ce fut un Tel quand il m'a collé sur les Guerres Puniques. Seulement, j'ai épâté X... en lui récitant du Sophocle et j'ai été très brillant sur l'acide carbonique.

— Tu te souviens de tout cela?

— Comme si j'y étais!

— Tu rappelles-tu avoir eu très chaud?

— Ma foi, non!...

— Tu vois bien!... Allons, refais ton article, mon vieux!

— Je le referai demain.

Un jour de gagné pour le lecteur.

Etrange! — Monsieur, dit une dame à un jeune homme, vous avez deux frères?

— Non, madame, je n'en ai qu'un.

— C'est singulier; je viens de faire la même question à votre sœur qui m'a répondu qu'elle en avait deux.